

DNCA INVEST

ALPHA BONDS

OBLIGATIONS INTERNATIONALES MULTI-STRATÉGIES

Objectif de gestion

Le Compartiment cherche à fournir, tout au long de la période d'investissement recommandée de plus de trois ans, une performance supérieure, nette de tous frais, à celle de l'indice €STR plus 1,20%. Cet objectif de performance est recherché en l'associant à une volatilité annuelle inférieure à 5 % dans des conditions normales de marché.

Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

Indicateurs financiers

Valeur liquidative (€)	122,37
Actif net (m€)	13 151
Score de liquidité Bloomberg	90,7%
Sensibilité moyenne	0,79
Taux actuariel moyen	3,88%
Volatilité ex ante	1,68%
Note moyenne	A+

Performance (du 14/12/2017 au 30/09/2024)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

↗ DNCA INVEST ALPHA BONDS (Part B) Performance cumulée ↗ Indicateur de référence⁽¹⁾



Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
Part B	+5,38	+5,14	+4,18	+3,01
Indicateur de référence	+5,15	+3,81	+3,11	+2,87
Part B - volatilité	2,19	3,18	4,20	3,80
Indicateur de référence - volatilité	0,19	0,18	0,16	0,14

Performances cumulées (%)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Part B	+0,53	+1,20	+3,84	+5,38	+16,23	+22,76
Indicateur de référence	+0,40	+1,24	+3,81	+5,15	+11,88	+16,59

Performances calendaires (%)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Part B	+4,77	+5,84	+4,31	-0,71	+2,71	-0,25
Indicateur de référence	+5,14	+2,10	+2,06	+2,09	+2,16	+2,20

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion par DNCA Finance.

Indicateur de risque



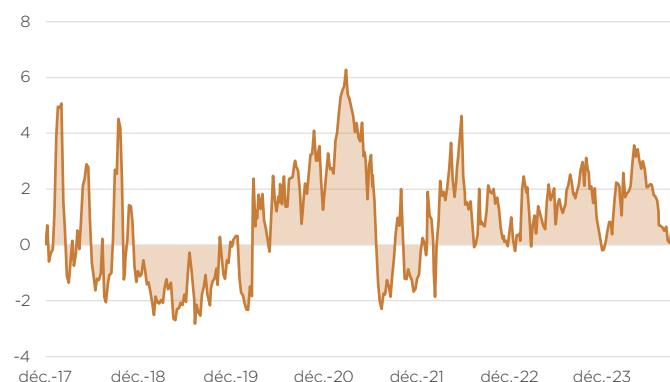
Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

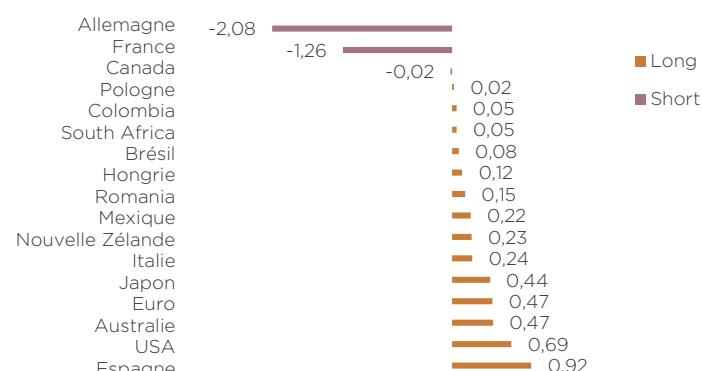
	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
Ratio de Sharpe	2,45	1,62	1,00	0,79
Tracking error	2,21%	3,19%	4,20%	3,81%
Coef. corrélation	-0,06	0,00	-0,01	0,00
Ratio d'information	0,10	0,42	0,25	0,04
Béta	-0,66	-0,09	-0,21	-0,10

Principaux risques : risque en perte de capital, risque de taux, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de crédit, risque de dépréciation du taux d'inflation, risque d'inflation, risque de contrepartie, risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs, risque d'investir dans des instruments dérivés ainsi que des instruments intégrant des dérivés, risque de titres convertibles, risque lié à la détention d'obligations convertibles, échangeables ou remboursables, risque de change, risque de liquidité, risque de volatilité élevée, risque actions, risque ESG, risque de durabilité

Évolution de la sensibilité taux



Sensibilité taux par pays

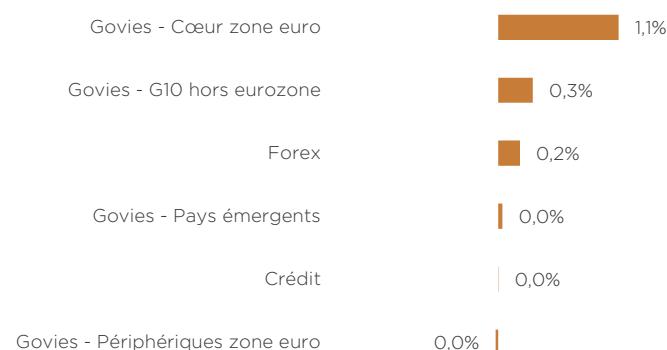


Contribution à la performance du mois

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Contribution à la performance	+0,59%
Govies - Cœur zone euro	-0,27%
Govies - Périphériques zone euro	+0,23%
Euro Interest Rate Swaps	-0,07%
CDS eurozone	+0,00%
Govies - G10 hors eurozone	+0,44%
Interest Rate Swaps exc. Euro	+0,04%
CDS exc. Euro	+0,00%
Govies - Pays émergents	+0,24%
Liquidités et autres	-0,01%

Contribution à la volatilité



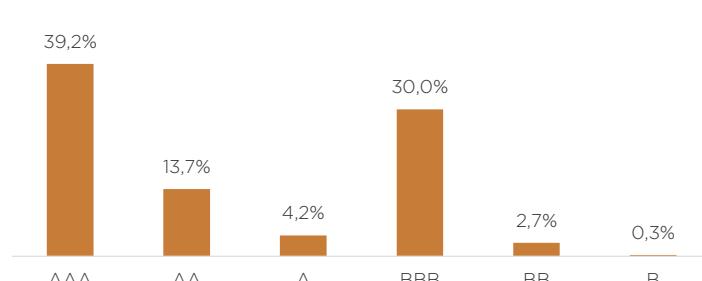
Évolution de la volatilité



Exposition devise



Exposition par notation



Commentaire de gestion

Le mois de septembre a confirmé les difficultés des deux plus grandes économies de la zone euro, matérialisées par des PMI manufacturiers toujours en territoire de contraction avec désormais un impact sur l'emploi. Outre-Atlantique, l'activité se maintient à un niveau convenable marqué par un certain attentisme pré-électoral. En Chine, le gouvernement semble avoir pris la mesure de la nécessité de prendre de nouvelles mesures de relance. La dynamique de désinflation se poursuit dans le monde, soutenue par la baisse des prix des matières premières. Malgré des poches d'inflation toujours persistantes dans le secteur des services, les banques centrales ont à présent la capacité de justifier un assouplissement des conditions monétaires désormais devenues trop restrictives eu égard à l'évolution de l'environnement macro-économique. Sur le plan budgétaire, les déséquilibres actuels sont difficilement soutenables et nécessitent d'être résorbés rendant improbable une nouvelle impulsion fiscale.

Les anticipations de marchés intègrent désormais des banques centrales plus volontaristes avec un point terminal à horizon fin 2025 sous la zone de neutralité, respectivement sous les 2% pour la BCE et proche de 3% pour la FED. Ce scénario semble refléter les prévisions de croissance les plus pessimistes avec les données actuelles. Ainsi, le potentiel de gain nous apparaît limité pour anticiper un mouvement d'ampleur supplémentaire sur les parties courtes, notamment aux Etats-Unis. Quant aux parties longues, malgré une légère amélioration de notre indicateur RATP, elles ne recèlent toujours pas de potentiel d'appréciation au regard des rémunérations que l'on peut trouver sur le marché monétaire. Nous maintenons ainsi une faible duration dans le portefeuille en privilégiant toujours les obligations indexées à l'inflation et certains pays émergents en devises dures. Ces deux stratégies sont d'ailleurs les premières contributrices à la performance sur le mois écoulé.

La volatilité ex-ante s'affiche à un niveau inférieur à 2%, reflétant notre réticence à déployer plus de risque dans le contexte actuel. La reconstitution des primes de termes et la levée progressive des incertitudes géopolitiques pourraient être synonymes de confiance et d'opportunités. Ces facteurs restants, pour le moment, à l'état d'hypothèses, il convient d'adopter une approche très prudente sur l'ensemble des marchés obligataires.

Achevé de rédiger le 07/10/2024.



Pascal
Gilbert



François
Collet



Fabien
Georges

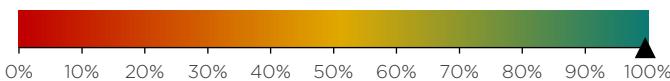


Paul
Lentz



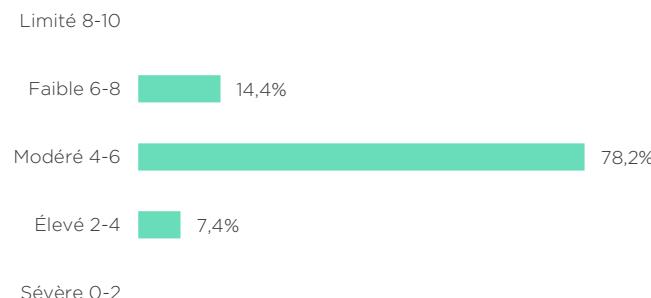
Thibault
Chrapaty

Taux de couverture ABA⁺(99,5%)

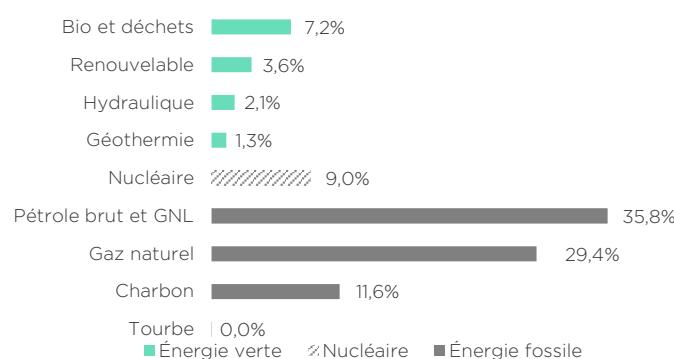


Note ESG moyenne : 5,0/10

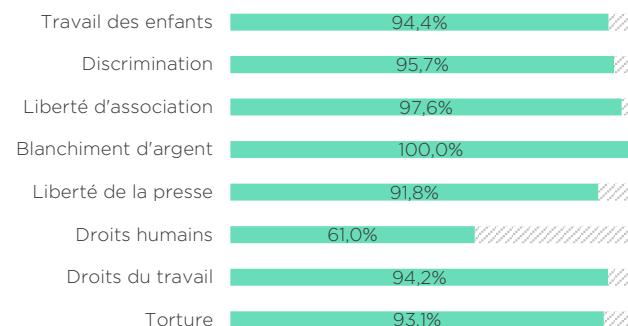
Répartition du risque ESG⁽¹⁾



Répartition de la consommation énergétique



Respect des standards internationaux



Intensité carbone

	Montant
Intensité de la production (tCO ₂ /M euros de dette)	309,5
Intensité de la production (tCO ₂ /M euros de PIB)	359,6

Engagements en faveur du développement durable

	Poids	Pays en portefeuille
Accord de Paris de l'ONU (COP 21)	100%	17
Convention biodiversité de l'ONU	66,9%	16
Sortie du charbon	75,9%	11
Signataire de l'accord de non-prolifération des armes nucléaires	89,8%	15

Méthodologie d'analyse

Nous développons des modèles propriétaires construits sur notre expertise et la conviction d'apporter une valeur ajoutée tangible dans la sélection des titres en portefeuille. Le modèle d'analyse ESG de DNCA Above & Beyond Analysis (ABA), respecte ce principe et offre une notation dont nous maîtrisons l'ensemble de la construction. Les informations émanant des entreprises constituent l'essentiel des données utilisées dans notre notation. Les méthodologies de calcul des indicateurs ESG et notre politique d'investisseur responsable et d'engagement sont disponibles sur notre site internet [en cliquant ici](#).

⁽¹⁾ La notation sur 10 intègre 4 risques de responsabilité : gouvernance, environnementale, sociale et sociétale. Quel que soit leur zone géographique, 15 indicateurs sont évalués comme la vie démocratique, le changement climatique, l'éducation et l'emploi, la santé, les conditions de vie, libertés et respect des droits fondamentaux, les inégalités...

⁽²⁾ La répartition de la consommation énergétique désigne l'approvisionnement global en énergie pour toutes les activités sur le territoire du pays, à l'exclusion des soutes aériennes et maritimes internationales. Il comprend les besoins énergétiques pour la transformation de l'énergie (y compris la production d'électricité à partir de combustibles), les opérations de soutien du secteur de l'énergie lui-même, les pertes de transport et de distribution, la consommation finale d'énergie (industrie, transports, ménages, services, agriculture,...) et l'utilisation de produits de combustibles fossiles à des fins autres que l'énergie (par exemple dans l'industrie chimique). Il exclut l'aviation internationale et les soutes maritimes, mais peut inclure d'autres carburants achetés dans le pays qui sont utilisés ailleurs (par exemple, le «tourisme carburant» dans le cas du transport routier).

⁺Le taux de couverture mesure la part des émetteurs (obligations d'états) pris en compte dans le calcul des indicateurs extra-financiers. Cette mesure est calculée en % de l'actif net du fonds retraité des liquidités, des instruments monétaires, des instruments dérivés et de tout véhicule hors périmètre "obligations d'états". Le taux de couverture du portefeuille et de l'indicateur de référence est identique pour tous les indicateurs présentés.

Informations administratives

Nom : DNCA INVEST Alpha Bonds

Code ISIN (Part B) : LU1694789535

Classification SFDR : Art.8

Date de création : 14/12/2017

Horizon d'investissement : Minimum 3 ans

Devise : Euro

Domiciliation : Luxembourg

Forme juridique : SICAV

Indicateur de référence : €STR + 1.20%

Fréquence de calcul des VL : Quotidienne

Société de gestion : DNCA Finance

Équipe de gestion :

Pascal GILBERT

François COLLET

Fabien GEORGES

Paul LENTZ

Thibault CHRAPATY

Éligible à l'assurance vie : Oui

Éligible au PEA : Non

Minimum d'investissement : Aucun

Frais de souscription : - max

Frais de rachat : -

Frais de gestion : 1,40%

Frais courants au 31/12/2023 : 1,50%

Commission de surperformance : 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : €STR + 1.20% avec High Water Mark

Dépositaire : BNP Paribas - Luxembourg

Branch

Règlement / Livraison : T+2

Cut off : 12:00 Luxembourg time

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du compartiment sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme - 75001 Paris. Les investissements dans des compartiments comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les compartiments présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme - domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance - 19 Place Vendôme-75001 Paris - e-mail : dnca@dnca-investments.com - tél : +33 (0)1 58 62 55 00 - site internet : www.dnca-investments.com

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un déléguétaire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : [https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires](http://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires)

Cet OPCVM promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.

Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.

DNCA INVEST ALPHA BONDS

OBLIGATIONS INTERNATIONALES MULTI-STRATÉGIES



Glossaire

Béta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existante entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.

Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.

Dérivés. Désigne les instruments financiers dont la valeur découle de celle d'un actif sous-jacent (une action, une matière première ou un panier de titres, notamment un indice représentatif d'un marché d'actions).

Maturité. La maturité ou échéance d'un instrument financier (options, warrants, emprunts, obligations...) correspond à sa date d'échéance, c'est-à-dire la date de fin de sa durée de vie.

Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.

Ratio d'information. Le ratio d'information est un indicateur de la sur-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Il se calcule ainsi : Ratio d'information = Performance Annualisée Relative / Tracking Error.

Score de liquidité Bloomberg. Le score de liquidité Bloomberg reflète le rang centile du titre et est représenté avec une valeur relative comprise entre 1 et 100. Un score de 100 est le plus liquide, avec le coût de liquidation moyen le plus bas pour une fourchette de volumes.

Sensibilité. La sensibilité d'une obligation mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation donnée du taux d'intérêt.

Tracking error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.

Vente à découvert. Opération consistant à vendre un actif que l'on ne possède pas dans le but de l'acheter plus tard à un prix plus bas et donc de réaliser une plus-value.